

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 19 décembre 2014
(convocation du 12 décembre 2014)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Décembre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANCOIS Béatrice à partir de 12h
M. TOUZEAU Jean à M. TURON Jean-Pierre
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique à partir de 11h30
M. PUYOBRAU Jean-Jacques à Mme ZAMBON Josiane à partir de 11h
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin
M. AOUIZERATE Erick à Mme BERNARD Maribel
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. DUBOS Gérard
Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à M. CHAUSSET Gérard
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FELTESSE Vincent à Mme DELAUNAY Michèle

Mme JARDINE Martine à Mme BOUDINEAU Isabelle
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12h
Mme LACUEY Conchita à Mme FAORO Michèle
M. LAMAISON Serge à M. LE ROUX Bernard
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck à partir de 11h
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme PIAZZA Arielle à partir de 12h15
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAUTUREAU Benoît à M. MARTIN Eric jusqu'à 10h
Mme RECALDE Marie à M. TRIJOULET Thierry jusqu'à 10h10
M. ROBERT Fabien à M. SILVESTRE Alain à partir de 11h50

EXCUSES :

M. PUJOL Patrick, Mme CAZALET Anne-Marie

LA SEANCE EST OUVERTE

**Blanquefort - Ecoparc - rue Charcot / Duvert - bail emphytéotique au profit de
l'ADAPEI - Autorisations - Décision**

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux est propriétaire d'un terrain sis 2 rue du Commandant Charcot / 48 rue Jean Duvert à Blanquefort d'une superficie d'environ 13 198 m², localisé en entrée de l'Ecoparc et cadastrée AC 7.

L'Association Départementale des Amis et Parents de Personnes handicapées mentales de la Gironde (ADAPEI Gironde) est une association loi 1901 créée en 1958 employant 1000 salariés en Gironde. Elle souhaite disposer du terrain afin d'y réaliser la construction d'un Etablissement de Service d'Aide par le Travail (ESAT). Il s'agit d'une structure professionnelle, se rapprochant des conditions de travail en milieu ordinaire et favorisant l'insertion socio-professionnelle, et une structure médico-sociale, qui dispense des soutiens en vue d'une meilleure autonomie sociale et d'une meilleure adaptation possible au travail des personnes handicapées mentales.

Actuellement, l'ESAT est situé sur Bègles, près du parc de Mussonville. Créé en 1996, il accueille 75 travailleurs handicapés mentaux et emploie environ 25 professionnels pour l'encadrement. Il partage le site avec le Foyer d'Accueil Mutualisé (FAM) « Le Mascaret », géré également par l'ADAPEI et qui accueille des personnes lourdement handicapées. Ce site est contraint et ne permet pas le développement ni de l'ESAT, ni du FAM.

L'installation de cet ESAT sur l'Ecoparc sera l'occasion de développer des services aux entreprises du secteur, ainsi qu'un service de restauration et de permettre à des personnes en situation de handicap de bénéficier d'une aide par le travail en lien avec ces activités de service. Il permettra à terme l'accueil d'une centaine de personnes sur le site.

Ainsi, le projet constitue un intérêt fort de la Communauté urbaine de Bordeaux dans le cadre de sa politique de soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS) et de ses objectifs de développement d'offre de services aux entreprises dans les zones d'activités de la Métropole.

En préalable à cette mise à bail, prévue pour un terrain nu, les bâtiments existants seront démolis et désamiantés. Conformément à la législation, le bien cédé à bail pour 60 ans, sans prorogation tacite, et les constructions effectuées par le preneur seront la propriété de celui-ci pendant toute la durée du bail. A l'expiration du bail, toutes les constructions, aménagements et ouvrages deviendront la propriété du bailleur, La Cub de plein droit et sans aucune indemnité.

La redevance annuelle, fixée d'après l'avis de France Domaine, dûment consulté, s'élève à 12 500€.

Afin de concrétiser l'engagement de l'association, Monsieur Jean-Claude Pialoux, agissant en sa qualité de Président de l'ADAPEI Gironde, a signé la convention de prise à bail avec la Communauté Urbaine de Bordeaux le 15 décembre 2014.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article L5215-20-1 du Code Général des Collectivités territoriales,

VU l'avis de France Domaine en date du 29 avril 2014,

VU la convention préalable à la signature du bail emphytéotique par Monsieur Jean-Claude Pialoux, Président de l'ADAPEI Gironde en date du 15 décembre 2014.

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le projet de réalisation d'un ESAT par l'ADAPEI présente un intérêt fort tant dans le cadre du développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur le territoire que pour le développement de services aux entreprises dans les zones d'activités.

DECIDE

Article 1 : La mise à bail du terrain de 13198 m² situé 2 rue du Commandant Charcot et 48 rue Jean Duvert au sein de l'Ecoparc de Blanquefort, parcelle cadastrée CA7, à l'Association Départementale des Amis et Parents de personnes Handicapées Mentaless de la Gironde, ou à toute autre personne physique ou morale pouvant se substituer à elle pour le financement de l'opération, pour une redevance annuelle de 12 500 €, est approuvée et ce pendant la durée de 60 années.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer l'acte authentique de bail emphytéotique et toutes les conventions s'y rapportant éventuellement.

Article 3 : Le montant de la recette sera inscrit au budget des exercices concernés lors des perceptions.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 décembre 2014,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 JANVIER 2015

PUBLIÉ LE : 14 JANVIER 2015

Pour expédition conforme,
par délégation,
La Vice-Présidente,

Mme. CHRISTINE BOST